

6 a) Sous-zone 5

La partie de la zone de la Convention gisant à l'ouest de la limite ouest de la sous-zone 4, au nord du parallèle par $39^{\circ} 00' N.$, et à l'est du méridien par $71^{\circ} 40' O.$

6 b) La sous-zone 5 se compose de deux divisions :

Division 5Y

La partie de la sous-zone gisant entre les côtes du Maine, du New Hampshire et du Massachusetts, depuis la frontière entre le Maine et le Nouveau-Brunswick jusqu'à $70^{\circ} 00' O.$ au cap Cod (par approximativement $42^{\circ} N.$), et une ligne décrite comme suit : commençant en un point au cap Cod par $70^{\circ} O.$ (par approximativement $42^{\circ} N.$), de là plein nord jusqu'à $42^{\circ} 20' N.$, de là plein est jusqu'à $67^{\circ} 18' 13,15'' O.$, à la limite des sous-zones 4 et 5, et de là le long de cette limite jusqu'à la frontière entre le Canada et les États-Unis;

Division 5Z

La partie de la sous-zone gisant au sud et à l'est de la division 5Y.

La division 5Z est divisée en deux subdivisions : une subdivision est et une subdivision ouest définies comme suit :

5Ze – Subdivision est – La partie de la division 5Z gisant à l'est du méridien par $70^{\circ} 00' O.$;

5Zw – Subdivision ouest – La partie de la division 5Z gisant à l'ouest du méridien par $70^{\circ} 00' O.$

7 a) Sous-zone 6

La partie de la zone de la Convention limitée par une ligne commençant en un point sur la côte du Rhode Island situé par $71^{\circ} 40' O.$, de là plein sud jusqu'à $39^{\circ} 00' N.$, de là plein est jusqu'à $42^{\circ} 00' O.$, de là plein sud jusqu'à $35^{\circ} 00' N.$, de là plein ouest jusqu'à la côte de l'Amérique du Nord, de là vers le nord le long de la côte de l'Amérique du Nord jusqu'au point au Rhode Island situé par $71^{\circ} 40' O.$

7 b) La sous-zone 6 se compose de huit divisions:

Division 6A

La partie de la sous-zone gisant au nord du parallèle par $39^{\circ} 00' N.$ et à l'ouest de la sous-zone 5;